



DR

Entretien avec

CAMILLE PRIGENT

Fondatrice, **INVESTIR-ÉTHIQUE.FR**

Il y a autant de stratégies d'investissement responsable que d'investisseurs

Camille Prigent, fondatrice du site Investir-éthique.fr, revient sur le principe de l'investissement éthique et sur les enjeux majeurs de cette stratégie financière.

DÉCIDEURS. Quand l'investissement éthique a-t-il connu un vrai essor ?

Camille Prigent. Cette notion s'est popularisée avec l'article 173 de la loi Transition écologique et énergétique (TEE) du 17 août 2015 qui incitait les investisseurs à intégrer le risque climat et des dimensions environnementales et sociales dans leur communication publique. Dans les Principes pour l'investissement responsable (PRI) lancés par les Nations unies en 2006, on tendait déjà vers cette généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers en incitant les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles.

Quels sont les placements bannis par les investisseurs ?

Les entreprises qui opèrent dans des secteurs controversés (l'alcool, le tabac,

le charbon, l'armement) sont naturellement exclues. Les investisseurs évitent aussi les entreprises qui ne respectent pas les principes du Global Compact. Lancé par Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, en juillet 2000, ce Pacte mondial s'articule autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le Fonds souverain norvégien a aussi servi d'exemple. Il a créé une liste noire d'entreprises exclues de son portefeuille d'investissement, à l'image, récemment, de la filiale chilienne de la multinationale Engie qui possède, dans le nord du Chili, plusieurs centrales à charbon aux conséquences néfastes pour la santé humaine et les environnements marin et terrestre.

Aujourd'hui, l'éthique est au cœur de la stratégie de la majorité des grandes entreprises françaises. Sur quelles sociétés les investisseurs se concentrent-ils donc aujourd'hui ?

En effet, les entreprises adoptent toutes une stratégie éthique. C'est un axe de communication pour elles. Les investisseurs vont donc aussi prendre en compte les progrès réalisés par les entreprises sur la base des 17 objectifs de développement durable établis par les États membres des Nations unies portant sur le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, l'éducation... Et si les entreprises d'énergies renouvelables suscitent naturellement leur engouement, celles qui prônent par exemple l'égalité professionnelle les intéresseront aussi. Il y a finalement autant de stratégies d'investissement responsable que d'investisseurs. ♦

Propos recueillis par Séverine Tavenne



L'information stratégique
pour prendre vos décisions complexes
avec

LA COLLECTION DROIT



Commandez l'ensemble de nos guides sur eshop.leadersleague.com

Inscrivez-vous à nos newsletters et suivez-nous



@Décideurs Magazine



@Décideurs Juridiques



@Leaders League

Leaders League - 15 avenue de la Grande Armée - 75116 Paris
Service Abonnement - Tél. : 01 43 92 93 56 - abonnement@leadersleague.com
Service Publicité - Tél. : 01 45 02 25 38 - rbodin@leadersleague.com